



Infos communales Saint-Médard 2019



COMPTE RENDU du Conseil Municipal Du vendredi 6 septembre 2019

Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Odile GIRAUD – Valérie DA FONTE – Michèle THOLLOT – Laure SIRGUEY – Jennifer BARONNIER - Michel FAURE – Valentino GOFFART - Yves LAURANSON
Joaquim LOMBARD - Françoise MERLLIE - Maxime THOLOT

Absents excusés : Théo BALICHARD pouvoir donné à Sébastien DESHAYES - Kevin CHERBUT pouvoir donné à Laure SIRGUEY.

A l'ordre du jour :

➤ FINANCES

- Décisions modificatives du budget communal
- Tarif location de la salle pour conférence
- Tarif location de la salle pour funérailles
- Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin communal 2019



➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ-EST

- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la CCFE du 1^{er} juillet 2019

➤ PERSONNEL COMMUNAL

- Recrutement d'un agent territorial au sein du secrétariat de la mairie

➤ TRAVAUX RUE FROIDE

- Réhabilitation des réseaux et de voirie
- Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Demande de subvention auprès de l'association La Bulle Verte



➤ URBANISME

- Acquisition de la parcelle cadastrée section B numéro 296 d'une contenance de 2045m²
- Vente de la parcelle cadastrée section B numéro 1962 d'une contenance de 114m²

➤ ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE

- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2018
- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2018

➤ QUESTIONS DIVERSES



Dates à retenir !

Mardi 17 septembre à 20h30 à la salle d'animation

- Assemblée Générale du Comité d'Animation de l'école

Dimanche 22 septembre de 5 à 16 heures dans le village

- Vide-greniers organisé par la MJC de Saint-Médard et le Comité d'Animation (Page 5)

Samedi 28 septembre à 18 heures à la salle d'animation

- Film Western suivi d'une collation offerte par la municipalité (tarif unique de 5 euros), voir affiche page (Page 8)

Vendredi 4 octobre à 19 heures à la salle d'animation

- Rencontre Associations et Municipalité à la salle d'animation

Samedi 5 octobre à partir de 13h30

- Course de vélos organisée par le club des cyclos-randonneurs de Saint-Galmier en partenariat avec la municipalité

WE du 12 et 13 octobre

- Rassemblement des Saint-Médard de France, voir programme (Pages 9 et 10)

Vendredi 18 octobre à 19h30 en mairie

- Conseil Municipal

Dimanche 3 novembre à 10 heures au Monument aux Morts

- Commémoration du 11 novembre suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité

Samedi 16 novembre à 12 heures à la salle d'animation

- Repas des anciens du village organisé par le Comité des Fêtes et financé par le CCAS

Vendredi 29 novembre à 19h30 en mairie

- Conseil Municipal

Samedi 30 novembre à 10 heures à la salle d'animation

- Assemblée Générale des Boules

Dimanche 8 décembre

- Fête des Lumières

Jedi 12 décembre à midi à la salle d'animation

- Repas de Noël du Club des anciens

Jedi 19 décembre à partir de 11h30 à l'école

- Repas de Noël pour les enfants

Vendredi 20 décembre à 14 heures à la salle d'animation

- Après-midi du Club des anciens



Vœux du Maire
Le vendredi 3 janvier 2020
A partir de 19 heures
A la Halle des Sports



FINANCES

Décisions modificatives du budget communal

Michèle THOLLOT, adjointe référente finances, a présenté au conseil municipal, les différents postes du budget communal qui méritent d'être revus soit à la hausse, soit à la baisse afin d'être à l'équilibre. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

Tarif location de la salle pour conférence

Une demande a été faite par un administré pour louer la salle d'animation quelques heures pour présenter son activité. Il convenait de voter un tarif spécial conférence pour la somme de 30 euros dans ce cas précis. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

Tarif location de la salle pour funérailles

Le tarif de location de la salle pour funérailles reste inchangé, à savoir de 30 euros. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin communal 2019

Valérie DA FONTE, adjointe référente communication, a présenté les tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin communal. Le conseil après en avoir délibéré, décide de reconduire les mêmes tarifs que les années précédentes.

COMMUNAUTE DE COMMUNES FOREZ-EST

Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la CCFE du 1er juillet 2019

Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES, a fait part du rapport de la CLECT à son conseil. Certaines structures ont été transférées à la Communauté de Communes de Forez-Est au 1^{er} janvier 2019 comme les crèches Multi-accueil « La Passerelle » de Panissières, « La Souris Verte » de Rozier-en-Donzy, « Les Petits Félines » de Saint-Marcel-de-Félines, « Le Jardin Enchanté » de Balbigny et le Point Rencontre Emploi de Veauche. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le rapport en date du 1^{er} juillet 2019 de la CLECT de la Communauté de Communes de Forez-Est fixant le montant des charges transférées.

PERSONNEL COMMUNAL

Recrutement d'un agent territorial au sein du secrétariat de la mairie

Le Maire, Sébastien DESHAYES, a présenté à son conseil, le besoin et l'importance d'avoir un doublon au niveau du secrétariat, tout comme cela a été fait pour les services techniques. En effet, pour pallier aux éventuelles absences, il est important et ce pour le confort de tous, d'avoir une personne supplémentaire au secrétariat de mairie. A cela s'ajoute également une charge de travail conséquente suite aux différents changements en termes de dématérialisation, de délibérations... La municipalité a lancé un appel à candidature pour la création de ce poste. Nous avons reçu 18 candidatures en mairie, 10 n'ont pas été retenues et 8 personnes ont été reçues en entretien. Au final, une candidature s'est démarquée. Il s'agit de **Mme Nadine ESCOT** qui va arriver sur notre commune début octobre au poste de Directrice Générale des Services.

TRAVAUX RUE FROIDE

Réhabilitation des réseaux et de voirie

Laure SIRGUEY, adjointe référente travaux a présenté le projet de réhabilitation des réseaux et de voirie concernant la rue Froide. Il s'agit des réseaux eaux pluviales et eaux usées sans oublier l'assainissement. Ces travaux seront réalisés en collaboration avec le SIEL et **en concertation constante avec les riverains**. Il est question également de **chemin piétonnier, de sécuriser et limiter la vitesse de cette rue, de stationnement**. Monsieur le Maire précise que son souhait serait de remettre en étant de marche la fontaine qui existait dans le passé, reste à connaître l'état général de ce dernier.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et auprès de l'association La Bulle Verte

Le Maire, Sébastien DESHAYES, souligne que tout est mis en œuvre auprès des organismes compétents pour bénéficier des subventions pour ce projet de la Rue Froide. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de ce projet et les demandes de subventions.

URBANISME

Acquisition de la parcelle cadastrée section B numéro 296 d'une contenance de 2405m²

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition de la parcelle cadastrée citée, située à côté de l'ancien Centre Technique.

Vente de la parcelle cadastrée section B numéro 1962 d'une contenance de 114m²

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la vente de la parcelle citée, suite à la demande d'administrés.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET EAU POTABLE

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2018

Il convient de noter **315 abonnements domestiques en 2017 sur la commune contre 324 en 2018**. Cette augmentation de 2,86% est due aux doubles abonnés parfois entre les personnes qui arrivent et ceux qui quittent la commune. A contrario, le volume facturé est en légère baisse, soit - 0,19% entre 2017 et 2018. Pour information, la commune compte 6 km linéaire de canalisations de collecte des eaux usées et la station d'épuration Bourg Feytibout a une capacité nominale de 800 équivalents habitants. Quant à la participation pour raccordement à l'égout demandée aux nouvelles constructions est passée de 2800 euros à 3000 euros HT. A noter, l'abonnement ordinaire pour 120 m³ est de 50 euros au 1^{er} janvier 2018 et le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ est de 108 euros / m³.

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2018

Le SIEMLY compte 435 abonnements sur la commune concernant le service public d'eau potable. La consommation moyenne par abonné sur la période est évaluée à 93,4 m³ par an. En 2010, la facture d'un usager consommant 120 m³ était de 338,54 euros TTC et en 2019, la facture s'élève à 387,42 euros soit + de 14%. Le taux de conformité est de 100% sur les 139 prélèvements d'analyses bactériologiques et les 44 prélèvements d'analyses physicochimiques.

QUESTIONS DIVERSES

Rentrée scolaire

Odile GIRAUD, adjointe référente école, a fait le point sur la rentrée scolaire, avec le départ d'un professeur des écoles qui a fait valoir son droit à la retraite. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouveaux professeurs des écoles. On compte une seule classe avec un seul niveau et de façon générale, nos petits chérubins ont le plaisir d'avoir deux professeurs par classe et ils sont au nombre de 100.

Un grand merci à Michel FAURE pour le travail réalisé au niveau informatique et ses conseils au niveau des dotations. L'école de Saint-Médard est relativement bien équipée au niveau informatique, vidéos-projecteurs, tablettes, écrans...

Chaque classe a désormais son pôle informatique.



Un grand merci à
Michel FAURE



Nous souhaitons également la bienvenue à **Agnès PELLETIER**. Agnès réside sur la commune et a été recrutée pour venir renforcer l'équipe au niveau du périscolaire. En effet, nous constatons un nombre croissant d'élèves à la cantine et à la garderie du soir et en termes de sécurité, nous avons besoin d'une personne supplémentaire.

CCAS – Appel aux dons pour le vide-greniers

La MJC et le Comité d'animation de l'école organisent un vide-greniers, **le dimanche 22 septembre**. Les membres du CCAS, à la recherche de financement pour les colis de Noël de nos aînés et pour le repas de fin d'année, ont décidé, cette année encore, de tenir un stand. Si vous souhaitez vous débarrasser d'objets non utilisés (**vaisselles, linges, petits mobiliers... sauf des livres**), vous pouvez en faire **don au CCAS**. Ce dernier se chargera de la vente et l'argent récolté, permettra de financer les activités du CCAS. **Réception des dons en mairie jusqu'au samedi 21 septembre à 11h.**

Si vous avez envie d'aider ce jour-là, le CCAS pour tenir le stand, ce sera avec grand plaisir. Faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie.

Merci par avance pour votre contribution.



Dimanche 22 septembre
de 5h à 16h
VIDE-GRENIER

Inscriptions
brocantestmedard@gmail.com
06 37 74 43 61
06 74 27 77 72

Accueil des exposants de 5h à 8h
Carte d'identité obligatoire

3€/m avec voiture- 2.50€/m sans voiture

Saint Médard en Forez
Andouillette Frites Buvette
IPNS

INFOS COMMUNALES

Que devons-nous faire pour stopper toutes ces incivilités ?



Nuisances sonores, dégradations volontaires, dépôts sauvages, vols au cimetière...

Il n'est pas utile parfois de faire des longs discours ou d'écrire des pages entières car souvent les images parlent d'elles-mêmes, regardez !



Que faire face à ces nuisances sonores à l'Entrée de Bourg ?

- Nous avons été contraints de couper la lumière à partir de 22 heures et de prendre un arrêté pour réglementer les horaires d'utilisation.

Que faire face aux dégradations sur un chantier non terminé ?

- Nous avons été obligés de fermer le City Stade. Le chantier n'était même pas réceptionné que nous constatons de nombreuses dégradations. Il faut savoir qu'un chantier non terminé, et donc non réceptionné, ne nous appartient pas d'où la mesure prise, radicale certes mais essentielle.

Qui paient les dégâts causés par ces incivilités ?

- Toutes ces dégradations ne sont pas couvertes par les assurances. La remise en état, le nettoyage des lieux ou le remplacement coûtent à chacun d'entre nous.

Et quand on pense qu'il suffirait de respecter les règles de vie, son voisinage, la nature pour que tout aille mieux...

C'est pourtant simple... Qu'en pensez-vous ?

Mieux vivre ensemble : plus de respect, moins d'incivilités !

Colis ou repas pour nos aînés

Le CCAS, Centre Communal d'action sociale et l'association « Comité des fêtes », préparent chaque année colis et repas, réservés aux aînés du village, âgés de 70 ans et plus. A noter que le repas est offert à toutes personnes seules ou en couple (même si l'un des deux n'a pas l'âge requis). Le Comité des fêtes vous propose de venir vous chercher pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer seul(e)s. Cette année, la commune poursuit le même principe que l'an passé. En effet, les aînés devront choisir entre les deux formules, le repas ou le colis. Aussi, afin de préparer l'organisation du repas de fin d'année qui aura lieu **le 16 novembre à la salle d'animation** et du colis de Noël, chacun devra faire son choix et **faire parvenir sa réponse en mairie avant le 15 octobre 2019**. Un courrier est envoyé à toutes les personnes concernées mais si vous ne l'avez pas reçu avec cette feuille d'infos, merci de vous faire connaître en mairie et de donner votre choix.

INFOS ASSOCIATIVES



**MJC de
St Médard en Forez**

PROGRAMME DES ACTIVITES

Saison 2019-2020

**2 Semaines d'essai gratuites:
du 16 au 28 Septembre 2019**

Informations sur les SEMAINES DE REPRISE DU 16 au 28 Septembre 2019:

Les inscriptions seront prises en fin de cours d'essai, au début du 1^{er} cours OU lors de la **matinée d'inscription le samedi 28 septembre en Mairie (10h-12h)**. Seuls les dossiers **COMPLETS** (Fiche d'inscription, chèques et certificat médical d'aptitude physique) seront acceptés. Merci de vous organiser en conséquence.

L'ouverture et le maintien de certains cours sont soumis au nombre d'inscrits. Certains horaires sont susceptibles d'être modifiés.

Informations sur le paiement des activités :

Agréée par l'ANCV, la MJC peut encaisser les chèques vacances en règlement d'une activité. L'inscription est annuelle et **peut être réglée par 3 chèques retirés** au début de chaque trimestre. Pensez à demander à votre entreprise une prise en charge par votre CE.

Contact / réservations : mjc.saint.medard@gmail.com ou tel : 06.88.57.42.47

Programme 2019-2020 – MJC de St-Médard-en-Forez

LUNDI

***EVEIL CORPOREL** (Enfants)
(3-5ans)
Avec Mireille BRIGANDET
Prévoir des chaussures d'intérieur.
16h45-17h45
Salle des fêtes
Coût annuel : 105€

GYM DOUCE (Adultes)
Avec Mireille BRIGANDET
17h45-18h45
Salle des fêtes
Coût annuel : 105€

PILATES (Adultes)
Avec Mireille BRIGANDET
18h45-19h45
Salle des fêtes
Coût annuel : 105€

BADMINTON
Prévoir raquette et chaussures.
18h30-21h00
Halle des Sports
Coût annuel : 39 €

MERCREDI

CHORALE (Adultes)
« Fleurs des chants »
Avec Emmanuelle DACOSTA
19h15-21h15
Salle des fêtes
Coût annuel : 129€

YOGA (Adultes)
Avec Brigitte LASSAGNE
20h15-21h45
Salle d'évolution école
Coût annuel : 225€

***Informations pour les ateliers
enfants d'éveil corporel (Lundi)
et « Mon petit Atelier » (Jeudi):**

Vos enfants peuvent être récupérés et accompagnés dès la sortie de l'école par du personnel municipal. N'hésitez pas à nous en parler!

JEUDI

PEINTURE (Adultes)
Avec Claire ASTHEBER
13h45-16h15
Salle des fêtes
Coût annuel : 309€

***« Mon petit Atelier »**
(Atelier Peinture et dessins pour les Enfants de 5 à 10 ans)
Avec Claire ASTHEBER
16h30-17h30
Salle des fêtes
Coût annuel : 105€

PEINTURE (Adultes)
Avec Claire ASTHEBER
19h30-22h00
Salle des fêtes
Coût annuel : 309€

CARDIO-TRAINING (Adultes)
Avec Anthony TRONCHON
20h30-21h30
Halle des Sports
Coût annuel : 105€

VENDREDI

BADMINTON
Prévoir raquette et chaussures.
17h45-19h00
Halle des Sports
Coût annuel : 39 €

THEATRE (QuiProQuo)
Avec Yvette Chollet
Cours enfants
16h30-17h30

Cours Ados
17h15-18h30
Salle des fêtes
Coût annuel : 27 €

DIMANCHE

COURSE à PIED & VTT
Contact : Anthony TISSEUR
06.34.98.76.00
Cours libres
À partir de 9h00
Devant la mairie
Coût annuel : 20€

Comité d'animation

Après ce bel été, parfois caniculaire il faut songer à la rentrée qui approche à grand pas. C'est pourquoi, il est temps pour le Comité d'Animation de l'Ecole de Saint-Médard de préparer l'assemblée générale annuelle et ensuite d'organiser, de **planifier cette nouvelle année scolaire**.

Comme annoncé à la kermesse, plusieurs membres quittent le bureau, et nous ne sommes plus que 3 à poursuivre l'aventure...

Pour la pérennité de l'association, nous sommes donc toujours à **la recherche de bénévoles** souhaitant donner un peu de leur temps au profit du Comité. (Pour information et/ou rappel, les bénéfices récoltés par l'association permettent aux enfants de l'école de réaliser différentes sorties et activités pédagogiques sur leur temps scolaire.)

Nous faisons donc appel à vous tous, parents, grands-parents, familles et habitants de St-Médard, ayant la volonté d'intégrer une association pour faire vivre notre village et souhaitant intégrer le bureau afin de développer, organiser et gérer différentes manifestations.

Nous avons besoin d'au moins 6 membres au bureau pour assurer la pérennité du Comité d'Animation mais aussi de nombreux membres actifs.

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre l'association sont priées de contacter rapidement Emilie VIALARON 06.83.08.81.59

emilievialaron42@hotmail.fr / animationecolestmedard@gmail.com

afin d'avoir un premier échange.

L'assemblée générale se déroulera le mardi 17 septembre à 20h30 à la salle des fêtes.

Film Western



Une première à Saint-Médard

Mr Jean-Pierre Torrémocha demeure sur Saint-Etienne. Il a produit et réalisé un film Western français exclusivement tourné en France ...

Il a contacté la mairie de notre village pour présenter ce film.

Et il sera à Saint-Médard le samedi 28 septembre à 18 heures.

Un Western digne des plus grands Westerns américains, avec des musiques à couper le souffle, digne du Maestro " Ennio Morricone ".

Evènement à ne pas manquer !!!!



Le Rassemblement des Saint-Médard de France
CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AUTOMNE A SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ
Les 11-12-13 octobre 2019



Demandez le programme !

Vendredi 11 octobre

A partir de 18h - Pot de bienvenue à la salle d'animation à côté de l'église.

Samedi 12 octobre :

A partir de 11 h30 - Possibilité de repas froid, salle d'animation à côté de l'église.

***Rendez-vous 13h :** Entrée du village (arrêt de bus devant le château) :

***Départ en car pour Estivareilles :**

- Musée d'histoire du 20^{ème} siècle (en alternance).
- La Grange aux abeilles (en alternance).
- Fabrication de meubles et billots à Saint-Bonnet-le-Château (pour tous).

Retour pour 19h30

***Soirée festive au terrain de basket**

- 20h00 – Apéritif offert par la municipalité.
- 21h00 – A table pour le repas du terroir animé par Betty et Jeff (concert).

Dimanche 13 octobre : à la salle d'animation du centre Bourg

***A partir 7h30 :** Soupe aux choux ou petit déjeuner traditionnel.

Pour les passionnés de chasse, possibilité de participer à une matinée chasse avec l'association de la chasse locale.

***9h30 : Conseil d'administration**

- 9h30 - Départ pour Chambœuf pour la visite de la maison de la rose et la ballade de « Rose en rose » (pour ceux qui n'assistent pas à la réunion).
- 11h00 - Visite guidée du village et du parc du château de Saint-Médard-en-Forez.
- 12h30 – Apéritif suivi d'un repas local à la salle du village de Saint-Médard-en-Forez.

Samedi matin, si vous êtes arrivés, n'hésitez pas à découvrir le marché de Montbrison « Elu plus beau marché de France par TF1 cet été »

Avis à tous les San Miardères

Le week-end des 12 et 13 octobre 2019, les représentants des Saint-Médard de France, viendront à Saint-Médard-en-Forez pour leur conseil d'administration. **Nous vous invitons tous à venir les rencontrer et découvrir le déroulement d'un week-end des Saint Médard entre patrimoine et convivialité.**

Pour parfaire l'organisation, nous avons besoin de vous, car nous ne sommes pas assez nombreux dans l'association du Comité pour Saint-Médard :

- Pour les recevoir et les héberger.
- Comme bénévoles pour nous aider à les servir, mettre les tables et ranger les 12 et 13 octobre.

Tous les repas seront préparés par la Cocotte des envies, les fromages blancs viennent de chez la famille Dimier et les produits de l'épicerie « A la moutarde oubliée ». L'objectif est de servir des produits locaux et du terroir. La soirée sera animée par deux musiciens et une chanteuse, nous comptons sur vous. Ce week-end est organisé en étroite collaboration avec la municipalité. Nous les remercions également pour leur soutien financier.

**La soirée du samedi soir est ouverte à tous les villageois.
Réservation possible dès à présent, en mairie au prix de
25 euros (adulte) et 15 euros (enfant).**

Pour tous contacts : Perbet Bernadette 10 route de Savie Tél : 06 60 48 72 68 – thierryperbet@orange.fr

Pour les hébergements chez l'habitant : Mazet Thérèse – la Paillette 04 77 94 04 03 – mchristian0109@orange.fr

Pour les bénévoles Joëlle Villetelle – 140 route de la Terry – Tél : 06 81 56 79 14 – joelle.joel42@gmail.com

Merci par avance. Les membres du Comité pour Saint-Médard-en-Forez, adhérents à l'association nationale des Saint-Médard de France

Voici quelques photos du Rassemblement des Saint-Médard de France des Deux Sèvres le 31 août et le 1^{er} septembre 2019



INFOS DIVERSES

Zone de loisirs Hurongues

La piscine sera fermée au public jusqu'au dimanche 22 septembre 2019 inclus pour arrêt technique et travaux. Merci de votre compréhension.



Ludothèque à Saint-Médard-en-Forez

A la salle d'animation
 Mercredi 9 octobre de 14h30 à 16h30
 Mercredi 13 novembre de 14h30 à 16h30
 Mercredi 11 décembre de 14h30 à 16h30

Ludothèque communautaire de Forez-Est
 Allée du Parc - 42110 Feurs
 Tél : 06 47 36 33 28 - Courriel : ludotheque@forez-est.fr
 Communauté de Communes de Forez-Est - www.forez-est.fr

Résidents Forez-Est :

- Jeu sur place : gratuit
- Prêt de jeux : 8 € / an / personne

Résidents hors Forez-Est :

- Jeu sur place + prêt : 11 € / an / personne

www.forez-est.fr

À chaque inscription, une attestation d'assurance de responsabilité civile ainsi que le bon d'engagement du règlement de fonctionnement signé sont demandés.

